

Le 18 février 2019



OBJET : Demande d'accès datée du 16 janvier 2019 – Dossier AI-2019-01


Monsieur,

En réponse à votre requête du 16 janvier 2019 et reçue le 21 janvier 2019, par laquelle vous avez fait une demande afin d'obtenir une copie du ou des document(s) suivant(s) :

- Certificat d'ingénierie concernant la résistance aux vents des tentes structure.
 - Réf. : Appel d'offres : AO74-2017-15 Fabrication, installation et entretien d'un chapiteau et de sa structure.

Vous trouverez ci-joint à la présente, réponse à votre demande d'accès à l'information, soit un certificat d'ingénierie attestant la résistance aux charges éoliennes de l'ossature métallique de l'assise et des ancrages à la structure existante du chapiteau, délivré par Serge Vézina Ing. P.Eng. M.Eng.

La présente décision vous est transmise conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, et peut faire l'objet, conformément aux dispositions de l'*article 135* de la loi, d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information.

En espérant le tout à votre plus proche convenance, veuillez agréer,  l'expression de nos sentiments distingués.



Robert Lessard CRIA
Chef de service, ressources humaines